

Présider le CSE

5 erreurs communes relevées par nos experts



Animer le dialogue social est une mission essentielle pour favoriser un climat de travail sain et constructif, mais elle n'est pas sans difficultés. Les représentants du personnel et les employeurs doivent naviguer entre des intérêts parfois divergents, tout en maintenant une communication ouverte et respectueuse.

Les obstacles sont nombreux : manque de temps, incompréhensions mutuelles, résistance au changement ou encore difficultés à mobiliser les équipes autour des enjeux sociaux.

Par ailleurs, la complexité des sujets abordés, tels que les conditions de travail, la rémunération ou les transformations organisationnelles, exige une expertise et une préparation rigoureuse.

Le chemin est semé d'obstacles, que chacun apprend à franchir avec l'expérience. Dans cet article, notre équipe vous livre les 5 erreurs que nous rencontrons le plus fréquemment lors de nos parcours d'accompagnement.



06 41 70 36 28
elodie@evoluris.fr



EVOLURIS
INNOVATION & STRATÉGIE

Présider le CSE

5 erreurs communes relevées par nos experts



1. Manque de transparence et de communication

Le président peut parfois négliger les aspects de transparence, ne pas transmettre les documents en lien avec l'ordre du jour, ne pas rendre accessible les décisions, retarder une information.

Impacts : Cela crée du doute, des malentendus et peut miner la légitimité du Président du CSE auprès des représentants du personnel.

2. Négligence du cadre légal et des obligations statutaires

Oublier de consulter ou retarder certaines obligations légales ou réglementaires du CSE (convocation, délais, déroulement des élections, etc.).

Impacts : Le non-respect des obligations légales peut rendre certaines situations conflictuelles et exposer l'entreprise à des risques juridiques et financiers.

3. Conduite décisionnelle centralisée et manque d'écoute

Le président prend des décisions sans consultation suffisante des élus et prend le CSE pour une chambre d'enregistrement des choix de la direction, sans tenir compte des avis consultatifs des élus.

Impacts : Cela peut provoquer un sentiment d'exclusion, réduire l'adhésion aux projets ou encore aboutir à dialogue social difficile voir conflictuel.

Présider le CSE

5 erreurs communes relevées par nos experts



4. Improvisation dans les réunions

Tenir les réunions sans préparation préalable est une erreur fréquente. Cela peut mener à des discussions inefficaces et à une perte de temps.

Impacts : une parole remise en question, des sujets mis à l'ordre du jour de réunion en réunion, une perte de confiance, un dialogue social contraint.

5. Manque de formation

De nombreux présidents de CSE négligent de se former sur leurs droits, obligations et les outils à leur disposition.

Impacts : cette méconnaissance peut entraîner des décisions inadaptées ou des conflits inutiles.

Vous êtes président de CSE ou membre de la direction et **vous reconnaissez** certaines de ces erreurs ? Ne vous inquiétez pas, nous sommes là pour vous aider. **Que ce soit pour vous former, améliorer votre communication ou optimiser la gestion de votre CSE, notre équipe d'experts est à votre disposition.**

Contactez-nous dès aujourd'hui pour des conseils personnalisés et des solutions adaptées à vos besoins.



elodie@evoluris.fr

06 41 70 36 28